

BULLETIN MENSUEL



F. REIDE, 10, rue de Solférino
C.C.P. : Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10
Tél. : 783-21-38

Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs
du Centre National de la Recherche Scientifique

Bulletin Mensuel n° 84

Mars 1966

S O M M A I R E

- AVRIL, MAI : Action énergique pour la défense de la recherche
 - Un très beau Congrès
 - Résultats de la Commission de dérogations et nominations en 4B et 3A
-

AVRIL MAI : ACTION ENERGIQUE POUR LA DEFENSE DE LA RECHERCHE

Le Comité d'Entente des syndicats de la Recherche, groupant les syndicats FEN, CGC, CFDT, FO, autonomes, CGT du CNRS, de l'INRA, de l'INSERM, a décidé à l'occasion de la préparation du budget 1967 d'une campagne d'action dont les modalités sont les suivantes :

d'une

1) Tenue Conférence où seront invitées les personnalités scientifiques du Comité Consultatif, du Comité National de la Recherche Scientifique, du Directoire du CNRS, de l'INRA, de l'INSERM etc... au cours de laquelle seront exposées les positions des syndicats de la recherche sur :

- acquisitions et constructions (autorisation de programme à prévoir)
- équipement et fonctionnement
- recrutement et encadrement des hommes
- direction scientifique et gestion administrative de la recherche.

Cette conférence, prévue d'abord pour le 24 mars, puis pour le 29 a dû être, en définitive, reportée après les congés de Pâques.

2) Réunions et actions par établissements et par groupes (CNRS, INRA, INSERM). Durant cette période seront exposées et débattues les revendications des personnels, tant sur le plan des statuts et des réformes internes aux laboratoires que sur le plan du budget.

En dépit du report de la Conférence, ces réunions dans les établissements doivent se préparer et se tenir dès maintenant. A Paris, pour le CNRS, elles doivent déboucher sur une journée où chercheurs et techniciens débattront de leurs problèmes au cours d'Assemblées centrales séparées, puis se retrouveront pour une action commune en fin de journée.

3) Action de masse pour clôturer la campagne d'action. Primitivement, cette manifestation était fixée en juin. Elle a été avancée à courant mai, afin que la période des examens ne puisse rendre difficile la participation des membres de l'Enseignement Supérieur.

Pour aider au financement de cette campagne, l'édition d'un timbre par le Comité d'Entente, a été retenue

Le Conseil National du syndicat, le 29 mars, a examiné l'organisation de la campagne. La période préparatoire à la manifestation de masse est apparue extrêmement importante. C'est en effet durant cette période que, dans les laboratoires et établissements devront être organisées, par l'ensemble des syndicats, des réunions successives afin d'examiner de façon approfondie et démocratique les nombreux aspects des problèmes relatifs à la défense de la Recherche et de ses personnels.

Pour notre part, nous aurons à promouvoir les orientations définies par notre Xe Congrès (Sécurité d'emploi, retraites, contrats, œuvres sociales, etc...). Nous aurons également à organiser des interventions, pour que nos textes de modifications statutaires, actuellement aux Finances aboutissent enfin.

Localement, toute initiative jugée bonne par les personnels devra être prise, dans l'unité : procès verbaux des réunions, suggestions (à envoyer au Comité d'Entente de la Recherche 342 rue St Jacques, PARIS Vème), demandes d'entrevues aux Directeurs de laboratoires, aux parlementaires locaux, etc... etc...

Le Conseil National a insisté sur l'importance de l'action de toute l'Université. Une particulière attention doit être apportée aux contacts, liaisons et actions, localement, avec nos camarades de l'Enseignement Supérieur.

Du travail qui sera fait dans les semaines qui viennent, dépendront la nature et l'ampleur de la manifestation de mai.

Que les informations et suggestions convergent vers le Comité d'Entente !

UN TRES BEAU CONGRES

Trois jours de débats très animés, près de 200 camarades de toutes les sections participant aux différentes séances du Congrès, une moyenne de 130 délégués par séance, une soixantaine de sections représentées, un Congrès jeune : moyenne d'âge 33 ans, de la bonne humeur, du sérieux, une volonté d'approfondir les problèmes, de trouver des solutions, un très grand esprit de responsabilité face à l'ensemble des personnels du CNRS, voilà l'impression que l'on ressentait ce samedi soir du 19 mars après la clôture de notre Xe Congrès National.

Mais, ce serait bien mal dépeindre ce Congrès que de se contenter d'indiquer l'intérêt des débats, la participation aux discussions, l'ambiance, la maturité des interventions si l'on ne soulignait l'importance des décisions prises pour un nouveau bond en avant des personnels du C.N.R.S.

Nous aurons l'occasion dans le prochain bulletin qui comprendra les textes élaborés par le Congrès, d'analyser plus profondément l'orientation fixée, nous nous contenterons de donner ici les grands thèmes qui ressortent de nos travaux.

L'idée essentielle par son importance et sa nouveauté concerne les perspectives de notre cadre, elle est liée au fait que la Recherche Scientifique a pris une importance, qui ira grandissante dans la vie sociale, économique, politique de notre pays : elle doit disposer d'un cadre permanent de personnel ; elle est également la solution aux préoccupations actuelles des travailleurs du C.N.R.S. : obtenir une pleine sécurité d'emploi, obtenir des retraites basées sur les rémunérations de fin de carrière et proportionnelles aux années de service, obtenir les dispositions sociales dont bénéficient les cadres permanents de l'état (par exemple en cas de longue maladie). Il est évident que cette revendication doit faire l'objet d'études sérieuses, de discussions avec les pouvoirs publics à différents échelons, de confrontations avec les autres syndicats du CNRS, y compris les syndicats de chercheurs, elle devra tenir compte dans son élaboration pratique des impératifs de la Recherche Scientifique dont nous ne saurions nous désintéresser.

Tout en nous gardant d'illusions dangereuses sur la perspectives d'obtenir rapidement satisfaction dans les conditions actuelles, caractérisées par le pouvoir gaulliste et son action antisociale et contraire aux intérêts de la nation, cette revendication peut permettre d'agir dès maintenant pour obtenir toute une série de mesures qui peuvent sensiblement améliorer notre situation et tendre vers ce cadre permanent que nous souhaitons.

Ainsi l'action pour modifier le statut (article 46 Sécurité d'emploi, reconversion) pour améliorer la sécurité sociale, l'IGRANTE, l'IPACTE sont elles immédiatement possibles.

L'importance des débats consacrés à la défense de la Recherche Scientifique, et les moyens d'actions élaborés pour obtenir un budget décent en 1967 tout en créant les conditions d'un vaste rassemblement pour s'opposer à la politique de mainmise des trusts est également une importante contribution de notre Congrès à la définition d'une véritable orientation de la Recherche conforme aux intérêts de la nation, et aux moyens pour y parvenir.

C'est aussi dans la perspective de défendre la Recherche plus efficacement que des mesures ont été décidées dont l'intérêt est double, puisqu'elles permettent également de prendre en main la défense de tous les personnels sous contrats, payés sur crédits de fonctionnement, vacataire permanents etc... pour lesquels notre Syndicat est décidé à défendre les intérêts, depuis l'amélioration de leur situation actuelle jusqu'à leur intégration dans les postes normaux du C.N.R.S. où de l'Enseignement Supérieur.

L'importance du programme d'oeuvres sociales adopté ne peut être résumé en quelques lignes, il correspond à la volonté des travailleurs du CNRS de voir se développer cet aspect important de leurs conditions de travail et de leurs droits aux loisirs et à la culture. Il faudrait citer beaucoup d'autres choses pour cet aperçu des travaux de notre Congrès : les pro-

4

blèmes féminins évoqués pour la première fois et qui montrent combien il y a à faire dans ce domaine, les commissions d'avancement, l'importance de nos liens avec la fonction publique et les mouvements qui se préparent dans les jours qui viennent, mais nous aurons l'occasion d'approfondir tous ces points car le Congrès est terminé, mais notre travail à tous continue !

Il est important de dire que, pour la réalisation de tous ces objectifs, d'importantes décisions ont été prises concernant l'amélioration de notre Syndicat à tous ses échelons, et pour faire participer plus encore l'ensemble de nos adhérents à ses activités.

Ce Xe Congrès marquera l'histoire de notre syndicat qui se confond avec l'histoire des luttes au C.N.R.S et permettra, nous en sommes certains, de nouveaux succès pour tous les travailleurs du C.N.R.S.

RESULTATS DE LA COMMISSION DE DEROGATION ET
NOMINATION 4B et 3A

Nous sommes maintenant en possession des résultats définitifs concernant les avancements 1966. Aux 147 inscriptions, sur la liste d'aptitude, proposées par la commission paritaire, s'ajoutent les 101 inscriptions proposées par la commission de dérogation et les 43 nominations (3A assistants de recherche, 4B techniciens de laboratoires) décidées par le directeur général du C.N.R.S., soit un total de 291 promotions à une catégorie supérieure sur un effectif de 6.253 agents en fonction au 31 décembre 1965.

Nous ne reviendrons pas sur les résultats de la commission paritaire analysés dans les deux précédents bulletins (n° 82, n° 83) mais il est intéressant de les comparer à ceux de la commission de dérogation.

COMMISSION DE DEROGATION

CATEGORIE DE PROMOTION	NOMBRE DE CANDIDATS	NOMBRE DE RETENUS
2A	30	7
3A	53	13
1B	64	22
2B	96	25
3B	118	33
5B	24	1
TOTAUX	385	101

Aucun agent des catégories D n'a été retenu faute de possibilités, nous ignorons le nombre de candidats.

Les résultats ci-dessus comparés à ceux de la commission paritaire font apparaître un pourcentage très voisin d'agents retenus par les deux commissions : 26% pour la dérogation, 30% pour la paritaire.

Une constatation très importante est à noter, une répartition assez équitable pour les différents franchissement de la catégorie B peut être effectuée en dérogation, ce qui n'est malheureusement pas le cas en commission par-

taires où le nombre de possibilités est strictement fixé par le statut pour chaque catégorie.

Il est également intéressant de constater que le nombre de candidats de 5B et 4B à 3B augmente dans les deux commissions, et qu'il est même en tête pour la commission de dérogation, alors que c'est le passage 3B à 2B qui compte encore le plus de candidats en commission paritaire, on arrive ainsi à un pourcentage de 12% de retenus en commission paritaire contre 26% en commission de dérogation pour la catégorie 2B.

Le Directeur général du C.N.R.S. a nommé pour 1966 16 agents 1B en 3A au titre d'assistant de recherche spécialiste, dont 2 sur proposition de la commission paritaire; il a également nommé 27 agents 5B en 4B au titre de technicien de laboratoire dont 7 proposés par la commission paritaire.

Signalons en conclusion que la décision de réorganisation de l'examen professionnel pour accéder à la catégorie 5B a été signée par M. JACQUINOT et par le contrôleur financier, les directeurs de laboratoire vont être saisis incessamment de ces nouvelles modalités qui permettront une plus grande souplesse, pour l'organisation de ces examens, nous examinerons en détail cette procédure dans notre prochain bulletin.

Après le Xe Congrès de notre syndicat qui a désigné nos représentants à la nouvelle commission paritaire en fonction pour deux ans nous en avons communiqué la liste à la direction générale du C.N.R.S. voici cette liste :

CATEGORIE A

1er titulaire : Mme Edith BERNHEIM 2A au centre de documentation du CNRS
2e titulaire : M. Guillaume WEILL 1A, Laboratoire du magnétisme Bellevue.
Suppléant : M. LEPAGNOT, 3A, Observatoire de Paris
Suppléante : Mme Andrée MATHIEU, 1A, laboratoire Pasteur rue P. Curie

CATEGORIE B

1er titulaire : M. Guy DUPRE, 1B, institut de Physique Nucléaire, Orsay.
2e titulaire : M. SCHATTE Jean-Pierre, 3B, laboratoire Hautes Pressions Bellevue.
Suppléant : M. LEBLONDÉT, 1B, observatoire de Paris
Suppléant : M. MARQUETTE, 2B, institut de Physique Nucléaire.

CATEGORIE C

1er titulaire : M. DAIRE, 1C, institut d'Astrophysique.
2e titulaire : M. Louis REY, 2C, institut de géographie de la Faculté des lettres de Toulouse.
Suppléant : M. Louis ROSPARS, 1C, observatoire de Paris
Suppléant : M. Marcel ARFOUILAUD, 1C, observatoire de Meudon

CATEGORIE D.

1er titulaire : Mme Odette EMERY, 2D, Administration Centrale C.N.R.S.
Quai Anatole France.

2ème titulaire : Mme LAHILLE, 4D, services généraux, laboratoire de Bellevue

Suppléante : Melle Jocelyne LORGERIL, 4D, laboratoire de "spectrométrie
Nucléaire (C.N.R.S.)

Suppléante : Mme Françoise MEURGUES, 4D, laboratoire de Lipochimie
CNRS (Thiais)

Nous sommes certains que le choix de ces camarades décidés
à défendre efficacement les intérêts des agents du C.N.R.S. contribuera à
renforcer également l'audience de notre syndicat auprès de tous les tra-
vailleurs du C.N.R.S.

G. DUPRE

NOUVELLE GRILLE DE SALAIRES :

Dans notre Bulletin d'avril, nous publierons la grille
de salaires qui sera valable à partir du 1er avril 1966 (2% d'augmentation
de traitement).